

Rectificatif

Générale

colonial

## Rectificatif n° n° 784 modifiant le décision n°777 du 18 juillet 1949.

n° 784

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO  
n° 7 du 31/07/1949

Date de publication  
22 juillet 1949

Date du numéro  
31 juillet 1949

### TEXTE INTÉGRAL

Au lieu de : & Art. 4 — la présente décision, qui aura effet pour compter du 1 mai 1949. » Lire : & Art. 4. — la présente décision, qui aura effet pour compter du 1° juin 1949... » Le reste sans changement.

*pour le gouverneur et le delegationle secretaire generalR.*

**CHAMBOREDON**